

# CCP Télésurveillance

**Présentation de la formation :** Dans le respect du cadre législatif et réglementaire, du code de la sécurité intérieure, de procédures internes de l'entreprise et des procédures définies par le client, l'opérateur en télésurveillance assure la protection des sites des professionnels ou des particuliers. L'accès aux deux activités est réglementé et nécessite une carte professionnelle.

**Objectif :** Sur les sites télésurveillés, il réceptionne, traite rapidement et efficacement des alarmes provenant des systèmes de sécurité (alarmes intrusion, incendie, technique), couplés ou intégrés à des dispositifs de vidéoprotection.

**Prérequis :** Être âgé de 18 ans et titulaire d'une autorisation préalable du CNAPS ou d'une carte professionnelle en cours de validité + Niveau de français correspondant au B1 du CRCL (tests réalisés au centre).

**Public :** Toute personne souhaitant exercer le métier d'Agent de Télésurveillance.

## Compétences visées :

- ✓ Gérer la sécurité des personnes, des lieux et des biens au moyen d'un dispositif de télésurveillance et réguler l'organisation des interventions
- ✓ Veiller au fonctionnement et à la sécurité d'un centre d'exploitation en télésurveillance ;
- ✓ Réceptionner et traiter l'information et la communication en télésurveillance ;
- ✓ Apporter un conseil de niveau 1 au client en télésurveillance ;
- ✓ Déclencher et réguler l'intervention des personnes habilitées ou des services compétents ;
- ✓ S'assurer du retour de fonctionnement à la normalité des systèmes de sécurité.

## Evaluation finale :

- ✓ Les modules sont évalués sous forme de QCM et/ou questions ouvertes.
- ✓ Les modules pratiques sont évalués à l'aide d'une grille certificative.
- ✓ Les résultats obtenus sont reportés sur un document de suivi des évaluations des stagiaires.

## Le programme :

### TRONC COMMUN SECURITE PREEE (49 h)

- ✓ Module juridique
- ✓ Module stratégique
- ✓ Gestion des premiers secours
- ✓ Gestion des risques et des situations conflictuelles
- ✓ Transmission des consignes et informations

### SURVEILLANCE PAR DES SYSTEMES ELECTRONIQUES DE SECURITE – TELESURVEILLANCE (142h)

- ✓ Gestion des risques
- ✓ La station de télésurveillance
- ✓ Les systèmes de sécurité électroniques
- ✓ Structure des traitements
- ✓ Le comportement vis-à-vis du client

### EXAMEN (7h)

**Durée :** 191 heures + 7 heures d'examen  
(+ 35 heures de stage en entreprise)

**Effectif :** 12 personnes maximum

**Recyclages :** tous les 5 ans

**Délai d'accès - calendrier :** En fonction du nombre de candidats. **Planning des sessions consultable sur :**  
<https://tonnerre-formation.com>